



MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le Ministre

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un Consultant national pour l'élaboration du **Document de Programme Pays (DPP)** de la République Démocratique du Congo dans le cadre de la Phase 3 du Programme Cadre Intégré Renforcé (CIR)

N° Avis : AMI N°001/SG.COMEXT/140/CGPMP/SP/2025

Date de l'Avis : le 16/12/2025

I. Contexte

La République Démocratique du Congo (RDC), en tant que Pays Moins Avancé (PMA), bénéficie du Programme Cadre Intégré Renforcé (CIR), initiative internationale d'« Aide pour le commerce» lancée par l'OMC et ses partenaires. Le CIR vise à renforcer les capacités institutionnelles et productives des PMA afin de favoriser leur intégration au système commercial mondial, stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté.

La Phase Trois du CIR (2026– juin 2031) met l'accent sur une programmation fondée sur des données probantes et orientées vers les résultats. Elle prévoit l'élaboration d'un Document de Programme Pays (DPP) accompagné d'une Matrice des Actions Prioritaires (MAP), outil central de planification et de mobilisation des ressources du Fonds d'affectation spéciale du CIR (FASCIR) et d'autres partenaires.

Le DPP constitue une feuille de route stratégique pluriannuelle alignée sur les priorités nationales de développement et de commerce, éclairée par des diagnostics actualisés (EDIC, études sectorielles, analyses de chaînes de valeur, etc.) afin de traduire les besoins de la RDC en matière de commerce en projets bancables et cohérents avec les stratégies nationales et régionales (PNSD, ZLECAF, EDIC, EPC-OMC, etc.).

Le Consultant National sera chargé de guider et de faciliter l'élaboration de la MAP et du DPP, en mettant l'accent sur l'intégration du commerce extérieur et la diversification des produits à fort potentiel à l'exportation, conformément aux priorités nationales.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

II.1. Objectif Général

Élaborer un **Document de Programme Pays (DPP) complet et validé** contenant la Matrice des Actions Prioritaires (MAP), conformément aux exigences méthodologiques de la Phase Trois du CIR.



II.2. Objectifs Spécifiques

- a. Recueillir et analyser les diagnostics des documents existants, tels que l'Étude Diagnostique sur l'Intégration du Commerce (EDIC) et ses mises à jour, le rapport de l'Examen de Politique Commerciale de l'OMC « EPC-OMC », le Programme National Stratégique de Développement « PNSD » les analyses des chaînes de valeur, et les stratégies nationales sectorielles (commerce, industrie, investissement, PME, ...);
- b. Identifier et articuler un portefeuille de projets bancables et éligibles au financement du CIR, axés sur la diversification des exportations (agribusiness, transformation, services, chaînes de valeur régionales).
- c. Définir les priorités nationales en matière de commerce et d'investissement et les organiser dans la Matrice d'action prioritaire ;
- d. Définir le cadre logique (objectifs, indicateurs, résultats) et les budgets estimatifs pour chaque projet du DPP.
- e. Proposer un mécanisme de suivi-évaluation (S&E) et de coordination interinstitutionnelle du DPP.

III. RESULTATS ATTENDUS

Le Consultant National devra produire les livrables suivants :

#	Livrable	Description	Délai Indicatif
1	Rapport Initial et Plan de Travail	Comprenant la revue documentaire, la méthodologie détaillée de consultation et le chronogramme précis de la mission.	J+6
2	Rapport de consultations nationales	Comprenant la synthèse des priorités et consensus avec toutes les parties prenantes	J+6
3	Projet de DPP (Version I)	Document complet intégrant les analyses sectorielles et les fiches de projets détaillées (y compris les cadres logiques provisoires).	J+6
4	Rapport d'Atelier de Validation	Document résumant l'atelier de validation technique (tenu avec les parties prenantes) et les amendements à intégrer.	J+6
5	Document de Programme Pays (DPP) Final	Document final validé par le Ministère de tutelle, prêt à être soumis au Secrétariat Exécutif du CIR et aux partenaires.	J+6



IV. METHODOLOGIES ET ACTIVITES

Le Consultant devra proposer une méthodologie détaillée, qui inclura nécessairement les étapes suivantes :

1. **Revue Documentaire Approfondie et Etat des lieux** : Analyse des documents stratégiques nationaux et régionaux (PNSD, Stratégie Nationale ZLECAF, Stratégies sectorielles (Commerce, Industrie, Investissement, Mines, PME), en insistant sur l'EDIC et les documents de l'OMC/CNUCED.
2. **Consultations Nationales** : Mener des entretiens et des consultations bilatérales avec les principales **parties prenantes** :
 - o Le secteur public (Ministères du Commerce, Industrie, Finances, Agriculture, Plan, Banque Centrale, Douanes/DGI).
 - o Le secteur privé (FEC, Chambres de Commerce, Associations d'exportateurs, PME/PMI).
 - o Les Partenaires Techniques et Financiers (Banque Mondiale, BAD, PNUD, Union Européenne, etc.).
3. **Elaboration de la matrice d'action prioritaire** sur base des consultations nationales,
4. **Rédaction du Document de Programme Pays « DPP »** : Structurer le document selon les normes et le format requis par le Secrétariat Exécutif du CIR.
5. **Atelier de Validation** : Présenter le Projet de DPP à un large éventail de parties prenantes pour recueillir les observations finales et obtenir l'appropriation nationale.

V. PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUIS POUR LE CONSULTANT

Le Consultant National devra posséder les qualifications et expériences suivantes :

1. Qualifications Académiques

- Être titulaire d'un **Diplôme Universitaire de niveau Master (Bac+5)** minimum en Économie, Commerce International, Développement, Gestion de Projets ou domaine équivalent.

2. Expérience Professionnelle

- Posséder au moins **7 ans d'expérience avérée** dans l'élaboration de politiques publiques, de stratégies commerciales ou de documents de programmes de développement.
- Avoir une **connaissance approfondie du Cadre Intégré Renforcé (CIR)**, des mécanismes d'aide au commerce (Aid for Trade) et du Système Commercial Multilatéral (OMC, CNUCED).



- Avoir une **expérience spécifique et la maîtrise des questions de développement durables de la RDC** ou de la région, et une connaissance pertinente des défis du commerce extérieur congolais (diversification et identification des filières porteuses, facilitation des échanges).
- Avoir une expérience prouvée dans la conduite de consultations avec le secteur privé et les partenaires au développement.

3. Compétences Techniques

- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports stratégiques et techniques en **français** (langue de travail).
- Maîtrise des outils informatiques standards (MS Office, logiciels de gestion de projets).
- Capacité à travailler de manière autonome et à respecter des délais stricts.

VI. MODALITES DE SOUMISSION

Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier électronique : **mathieunanango@gmail.com au plus tard le 19/01/2026 à 15 h 30' locales (TU+1)** et porter clairement la mention :

AMI N°001/SG.COMEXT/140/CGPMP/SP/2025 :

« Recrutement d'un Consultant national pour l'élaboration du Document de Programme Pays (DPP) de la République Démocratique du Congo dans le cadre de la Phase 3 du Programme Cadre Intégré Renforcé (CIR) »

Et physiquement au Secrétariat Général au Commerce : Voir

La Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics du Secrétariat Général au Commerce Extérieur sis au croisement des avenues Boulevard du Palais de la Nation et Office des Routes, Bâtiment Administratif de la Fonction Publique, 2^{ème} Niveau ; Aile 3 (au fond du couloir), à Kinshasa-Gombe.

Ecrivez-nous ou passez à l'adresse susmentionnée pour obtenir les Termes de Référence.

1. Une lettre de motivation.
2. Un CV détaillé (mettant en évidence l'expérience pertinente).
3. Une proposition méthodologique (maximum 5 pages) comprenant la compréhension des TDR.
4. Une proposition financière (honoraires journaliers, frais de mission, le cas échéant).



VII. DUREE ET CALENDRIER

La mission s'étendra sur **30 jours** soit **1 mois**, incluant :

- 6 jours pour l'élaboration du rapport initial et le plan de travail ;
- 6 jours pour l'élaboration du rapport de consultations nationales ;
- 6 jours pour l'élaboration du Projet de Document de Programme Pays « DPP version 1 » ;
- 6 jours pour l'élaboration du rapport de l'atelier de validation du DPP version 1 ;
- 6 jours pour l'élaboration du Document de Programme Pays « DPP Final ».

VIII. MODALITES DE SUPERVISION

Le consultant travaillera sous la supervision directe du Point focal CIR et de l'Unité Nationale de mise en œuvre « UNMO », avec des comptes rendus réguliers au Comité directeur national (CDN) présidé par le Secrétariat Général au Commerce Extérieur.

Le Secrétariat exécutif du CIR et le GFAS fourniront un appui technique et des retours consolidés.

IX. BUDGET ET FINANCEMENT

Le contrat sera financé par le dispositif intérimaire du CIR, avec possibilité de cofinancement par des partenaires techniques et financiers.

Fait à Kinshasa, le

15 DEC 2025

Julien PALUKU KAHONGYA

